Cé Cédille

Brevet De Technicien Supérieur

« Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)»

LES FONCTIONS DU PROFESSIONNEL(LE) TITULAIRE DU BTS

Dans le cadre de l'exercice et de la promotion des droits des publics, le titulaire du BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, participe à la réalisation des missions dévolues aux établissements et services sociaux, sanitaires, médico-sociaux, socio-éducatifs.

Il travaille en grande proximité avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il inscrit son activité dans une logique de réseau.

Il met ses compétences techniques, administratives et relationnelles au service de publics demandeurs de soins, de services, de prestations sociales.

Dans son cadre d'intervention, grâce à une connaissance précise des offres de service et des publics, il procède à l'analyse des besoins, il permet l'accès aux droits, il propose des services et prestations, il organise et gère leur mise en œuvre, il contribue au système d'information.

Il participe à l'évolution de la structure et, selon la structure-employeur il peut assurer la coordination et l'animation d'équipe.

L'action de ce professionnel se déroule dans le respect des obligations légales et contractuelles, des procédures internes, avec une marge d'autonomie définie avec l'employeur.

Annexe 1 - Arrêté du 29 janvier 2016 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social

LES LIEUX D'EXERCICES PROFESSIONNELS

Le titulaire du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

- organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance,.),
- établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention.),
- établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'actions médico-sociales, service de protection de la jeunesse.),
- établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées.),
- structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne.).

CÉCÉDILLE

FINALITES

Obtenir le Brevet de Technicien Supérieur « Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social atteste des compétences requises pour

- Participer à l'accueil, l'orientation des personnes.
- Identifier des besoins des usagers afin de les mettre en relation avec les services adéquats.
- Travailler en réseau avec les partenaires de la structure.
- Gérer des dossiers des prestations et instruction en fonction des besoins identifiés.
- Coordonner et animer une équipe, participation à la gestion des compétences.
- Participer dans une démarche de gestion de projet : réalisation d'enquêtes, analyse de données, proposition d'actions.
- Organiser de réunions, de séminaires sur le plan administratif et logistique.
- Collaborer dans la gestion financière de l'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Titulaire du BAC (pas de précision sur la spécialité)

CONTENU

Le référentiel de la formation BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social se décline en quatre fonctions :

1. Fonction de relation et de communication
2. Fonction de gestion de la demande et du besoin de l'usager
3. Fonction d'organisation et de promotion des activités de la structure
4. Fonction d'animation

DUREE

Durée : **2937 heures** sur 20 mois

- **1404 heures** en centre d'enseignement théorique (durée hebdomadaire de 35 heures)
- **1533 heures** de formation pratique (durée hebdomadaire de 35 heures).

Les **modalités de l'alternance** s'organisent par un temps de présence adaptable en fonction du calendrier.

- en centre de formation : entre **1 et 2 semaines**
- en entreprise : **2 semaines ou plus**

DELAIS D'ENTREE EN FORMATION : variables, conditionnés à la présentation d'une attestation préalable à l'embauche.

CÉCÉDILE

METHODES MOBILISEES

- Moyens humains (équipe de formateurs, enseignants et professionnels procédant une expertise dans le domaine concerné)
- Cours organisés en présentiel et en distanciel (plateforme e-learning et ZOOM)
- Travaux et recherches en autonomie
- Groupes d'analyses de pratiques et partages d'expériences professionnelles

PUBLICS :

Salarié.e.s, demandeurs d'emploi

COMPOSITION DU GROUPE : de 10 à 15 personnes

FINALITES :

Le titulaire du BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social occupera les fonctions

- Assistant médical
- Assistant.e de Service Social
- Assistant.e au délégué à la tutelle
- Conseiller d'action sociale
- Conseiller en économie sociale et familiale
- Coordonnateur d'activités sociales
- Coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil
- Gestionnaire-conseil
- Responsable de secteur
- Responsable de services à domicile

TARIF POUR LE BTS : 12000,00 €

LIEU DE LA FORMATION

Site de Cé Cédille – Lamentin
RDC Bât Ti-Marie Place d'Armes 97232 Le Lamentin

Tél : 0596 52 64 78 / 0696 09 63 65
Adresse e-mail : **contact@cecedille-volonterre.com**

ACCESSIBILITÉ POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Site accessible aux personnes en situation de handicap
NB : les caractéristiques techniques de nos bâtiments ne permettent pas l'accès en fauteuil roulant.
L'adaptation de la formation aux situations de handicap des apprenants ayant fourni des justificatifs est prise en compte par le référent handicap.

CÉCÉDILLE